

REÇU LE

11 OCT. 2024

SOUS-PREFECTURE
DE MONTBRISON

54-2024



DELIBERATION N°2
DU
CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE ST GEORGES HAUTE VILLE
Séance du 08/10/2024

Nombre de conseillers en exercice : 14

Nombre de membres présents : 13

Absents excusés :

L'an deux mil vingt-quatre le 8 octobre, à vingt heures **le conseil municipal** de la commune de St-Georges-Haute-Ville, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, à la salle du conseil, sous la présidence de **M MILLET Frédéric, le maire.**

Date de convocation du conseil municipal : 4/10/2024

Présents : Didier CHAMBON, Frédéric MILLET, Sylvie DALLERY, Christophe VACHERON, Isabelle BRUNEL, Elisabeth LAFANECHERE, Serge LOMBARDIN, Odile PINTURIER, Didier MASSACRIER, Hervé DUQUESNE, Valérie GUILLAUME, Marie-Claire JASSERAND, Jean LESQUIR.

Absents excusés :

Secrétaire de séance : Marie-Claire JASSERAND

Objet : Avenant lot 2 marché Centre Bourg

Le Maire rappelle qu'afin de pouvoir récupérer et stoker l'eau de pluie pour l'arrosage des espaces verts sur l'espace paysager, il a été décidé d'installer deux cuves de rétention.

Le coût de l'opération selon le dernier devis présenté est de 9912€ TTC

M. le maire invite le conseil municipal à délibérer et autoriser le Maire à signer l'avenant 1 pour le lot 2.

Vu le dossier présenté **Le conseil municipal, après délibération, décide** à l'unanimité

D'approuver l'avenant pour le lot 2

D'autoriser le Maire à signer cet avenant.

13 voix sur 13 voix exprimées

Pour : 0

Contre : 0

Abstention : 0

08/10/2024

Transmis au représentant de l'Etat le : 11 /10 /2024

Ont signé, au registre, les membres présents.

Le Maire, Frédéric MILLET,

A circular official seal is partially visible behind a handwritten signature in black ink.

La secrétaire,

Marie-Claire JASSERAND

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'M. Jasserand'.

Le maire atteste que la présente délibération sera

Publiée et mise en ligne à compter du 11 /10/2024

08/10/2024